# Commission

# Administrative

# Académique

# du 10 juin 2014

La situation académique, à l'instar de la situation nationale, est fortement dégradée par la conjoncture économique et politique. Le plan d'austérité imposé à l'ensemble de la population, frappe durement notre profession par le maintien du gel du point d'indice (bloqué depuis 2010) jusqu'à la fin du quinquennat. Les retraité sont frappés par un gel des pensions et de nouvelles mesures fiscales défavorables.

Sur le plan politique, le rejet massif de la classe politique en général manifesté par une abstention massive, la montée technique du Front National inhérente, et l'effondrement des forces de gauche ne peut qu'inquiéter fortement le mouvement syndical auquel nous appartenons. Les électeurs ne font clairement pas la distinction entre gauche réformiste et gauche radicale, se détournant de l'une et de l'autre.

Ce rejet politique s'apparente clairement à l'incapacité de notre mouvement syndical à générer des actions collectives de masse. Face au syndicalisme d'accompagnement des réformes libérales porté délibérément par l'UNSA et la CFDT, le SNES et la FSU, avec la CGT et Solidaires n'arrivent pas à mobiliser, à l'image de l'action du 15 mai. Doit-on en conclure que les travailleurs ne font pas la différence entre le syndicalisme d'accompagnement et le syndicalisme radical ? Au niveau local, malgré de nombreux efforts, le SNES et la FSU peinent à fédérer. Le premier mai unitaire très réussi a constitué une exception académique salutaire.

Pour la CA Académique de Guadeloupe, il apparaît nécessaire que le SNES mette toutes ses forces en œuvre à dynamiser le U de la FSU, en vue d'élaborer une plateforme revendicative commune à toutes les forces syndicales radicales, en essayant de l'élargir au maximum, voire à dépasser le champ syndical pour y associer le champ associatif, comme le LKP en Guadeloupe 2009 a réussi à le faire, pour peser réellement sur le champ politique. La responsabilité du champ syndical est particulièrement importante dans la conjoncture actuelle et le SNES doit y prendre toute sa place. L'ambition doit être de peser sur les programmes des partis politiques, sans renoncer à priori à un programme d'union.

La CA académique du SNES-FSU Guadeloupe s'inquiète fortement de la réorganisation territoriale proposée par le gouvernement. Cette réorganisation va avoir une incidence très forte sur notre champ de syndicalisation, puisque si les départements sont amenés à disparaître, ce sont l'ensemble des collèges qui vont changer de gestion. L'incertitude demeure sur une réorganisation de l'administration de l'éducation nationale pour se mettre en adéquation avec le nouveau maillage administratif.

## Rentrée scolaire

Le SNES-FSU réuni aujourd'hui en CA Académique s'inquiète des conditions de rentrée difficile. Les 31 suppressions de postes dans l'académie vont nécessairement avoir des répercussions sur les conditions de réussite des élèves et sur la qualité de travail des personnels enseignants qui connaissent une dégradation constante et régulière des conditions de travail.

L'incertitude qui persiste sur la date de prérentrée est un des éléments aggravants. Au lieu d'être actif dès l'annonce ministérielle en rassurant les collègues sur la prérentrée, le recteur de l'académie a fait le choix du silence, attendant une triple intervention ministérielle pour répondre aux demandes de la FSU, en organisant un CEN le 24 juin 2014.

## Emploi

La CA Académique du SNES-FSU est à l'écoute des collègues et de ses mandants et se place en défenseur des intérêts de la profession, par le biais des conseils qu'il peut prodiguer aux collègues et par le biais des commissaires paritaires qui défendent les intérêts de tous dans les commissions paritaires.

Les relations et le dialogue social avec l'administration rectorale sont toujours aussi catastrophiques. Le recteur ne répond qu'épisodiquement et souvent sous la contrainte aux questions posées par le SNES-FSU Guadeloupe.

Cependant, le mouvement des personnels a constitué une forte éclaircie dans ce cadre, avec un véritable dialogue social, des possibilités de discussions rarement vues depuis longtemps et une très forte réduction des affectations hors barème (une seule cette année contre six les deux années précédentes), grâce à un groupe de travail préalable à la FPMA salutaire.

Pour autant la répartition des postes répond notamment chez les COPsy plus à des questions budgétaire qu'à des besoins avérés. L'utilisation abusive de la démographie comme paravent s'avère totalement infondé pour la rentrée prochaine.

## Santé

En période d'épidémies de Chikungunya et de dengue, il apparaît urgent de mettre en œuvre un plan d'action dans l'ensemble des EPLE pour prévenir ces épidémies (évacuation de toutes les eaux stagnantes). Le plan de communication doit être suivi d'un vrai plan d'action.

Notre académie détient toujours le record de France en matière de surpoids et d'obésité parmi les jeunes. Or, en violation de tous les règlements en vigueur, des paillotes et camions occupent les établissements scolaires, vendant en toute illégalité boissons, sandwichs et autres produits aux élèves, contribuant à renforcer ce fléau. Loin de lutter contre ce phénomène illégal, l'administration semble en passe de l'institutionnaliser en donnant aux établissements une convention type, qui limite simplement les produits "trop sucrés".

La CA Académique du SNES Guadeloupe dénonce cette politique scandaleuse et demande la fermeture immédiate de toutes ces structures illégales (certains établissement votent des crédits pour apporter l'électricité à ces structures ambulantes). Elles doivent être remplacées par des cantines scolaires où les repas sont élaborés sous contrôle d'un nutritionniste.

Un décret de 2002 rend obligatoire la formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 pour tous les élèves de collège. Cette obligation n’est pas respectée dans la plupart des établissements en Guadeloupe. L’académie manque cruellement de formateurs de moniteurs, de moniteurs habilités à former les élèves et même de personnels simplement diplômés PSC1. Il est urgent de mettre en place un plan de rattrapage qui devrait commencer par le recrutement de formateurs de moniteurs et l’organisation de formations (PSC1 ET moniteurs PSC1) à destination des personnels.

Le code de l’éducation Article L312-16 impose 3 modules de 3h annuels sur l’éducation à la sexualité pour tous les élèves. Cette obligation n’est pas respectée dans la plupart des établissements en Guadeloupe, qui est pourtant (ou à cause de cette carence) le pire département au niveau des grossesses précoces, des IVG de mineures ainsi que des violences faites aux femmes.

## Pédagogie

### Lycée

Les suppressions de postes dans l'académie ont eu une incidence lourde sur les lycées, les collèges ayant été lourdement ponctionnés par les suppressions de postes des années précédentes.

La CA Académique dénonce la mise en place de l'option ISN (information sciences du numérique) en Terminale S, où aucune plateforme numérique n'a été mise en place en Guadeloupe et la formation n'a duré qu'une année au lieu de deux. Les conditions de la généralisation vont par conséquent se faire dans des conditions déplorables. À Marie Galante, au LPO, un collègue stagiaire s'est vu imposer cette option sans la formation adéquate.

Les TP pour le baccalauréat sont une usine à gaz où les épreuves changent tous les ans, avec des espèces qui n'existent pas outre-mer (épreuves de SVT). De très lourds problèmes de confidentialité se posent, les élèves parvenant à accéder aux sujets via Internet à l'avance.

Les enseignants optionnels sont les plus lourdement pénalisés. Pour gérer cette ponction insupportable, le recteur a donc imposé aux lycées de ne proposer qu'un seul enseignement optionnel sur les deux possibles à l'ensemble des lycéens. Alors que les enseignements optionnels devraient être diversifiés pour laisser un maximum de choix aux élèves, le recteur fait le choix de les restreindre. La logique comptable l'emporte sur l'intérêt des élèves.

### Collège

La CA Académique du SNES propose la mise en place de stages systématiques sur la problématique de l'illettrisme.

Le déploiement du numérique dans l'académie se fait sans les moyens nécessaires dans les EPLE.

En collège, le flou concernant le socle commun, le livret de compétences et le DNB contribue à entraîner des situations fort hétérogènes d'un établissement à l'autre, concernant les processus de validation, mais aussi concernant l'épreuve d'histoire des arts qui ne bénéficie toujours pas du moindre cadrage, ni sur le plan académique, ni sur le plan national. De fortes inquiétudes pèsent sur l'épreuve écrite du brevet au vu du sujet local de la session 2013 et du sujet 2014 de Pondichéry en Histoire Géographie. La caractère national du diplôme du brevet est par là-même fortement remis en cause. Il y a urgence à préserver cet examen et son caractère national.

La CA Académique du SNES-FSU Guadeloupe dénonce les pratiques menées dans certains EPLE par les chefs d'établissement sur les résultats scolaires en utilisant le conseil pédagogique, les parents d'élèves, les logiciels ou l'orientation comme moyens de pression.

La CA Académique dénonce les pressions de certains chefs d'établissement sur les collègues pour des échanges de service avec le premier degré. De la même manière, la CA Académique dénonce les atteintes à l'identité professionnelle par le biais d'interventions de PE ou de collègues du seconde degré en dehors de leur champ disciplinaire, mais aussi les multiplications des changements d'emplois du temps en fin d'année scolaire au prétexte de préparer au mieux les élèves au DNB.

La CA Académique dénonce les incohérences du projet académique et du PAF avec la réalité. Les pressions sont multiples de la part de la hiérarchie pour limiter la présence des collègues dans les différentes formations.

## Élections professionnelles

Le SNES-FSU Guadeloupe a déjà commencé à préparer les élections professionnelles, en recrutant des candidats pour les différents corps. D'autre part, notre journal académique de juin, distribué à l'ensemble des collègues reprend une synthèse complète de 12 pages sur les non-titulaires et leurs droits, dans l'optique d'améliorer les conditions de travail de ces personnels précaires. Il s'agit aussi d'essayer d'améliorer le score catastrophique de notre fédération pour cette catégorie de personnels aux dernières élections académiques.

## Saint-Martin

LA CA Académique réaffirme le droit à la formation (le système de visioconférence est insuffisant, la prise en charge demeure insuffisante quand on vient en Guadeloupe) et dénonce le flou autour de l’ISG (pas d’arrêté en l'état).

## Non-titulaires

La suppression et l'insuffisance des postes dans notre académie entretient la précarité. L'insuffisance des postes aux différents concours ne permet pas de résorber la précarité en perpétuel renouvellement. Dans notre académie, le combat contre la précarité et la défense des non-titulaires (vacataire et contractuel en CDD ou CDI) sont un leitmotiv du SNES-FSU.

Le stage syndical académique datant du 21 et 22 février 2013, au LGT des Droits de l’Homme, a permis d’informer sur les dispositifs de titularisation en lien avec l’éligibilité des passages aux concours du CAPES interne et réservé. M. ROTOLO, responsable du secteur juridique et du secteur des non-titulaires du national a su convaincre une grande partie des non-titulaires présents de devenir de fidèles adhérents du Snes. La suite de ce travail est réalisée par Mme TERRO et M. MAKAIA. Leur aide précieuse a permis à nombreux non-titulaires d’accéder à la titularisation. La reconnaissance de ce travail syndical a poussé à l’adhésion. De plus, la victoire du Snes au tribunal administratif, le 12 février 2014, par rapport aux abus de pouvoir du rectorat sur les contractuels a été un moment syndical fort de cette année 2013-2014.

Nous poursuivons la communication :

* par le biais d’heure de réunion syndicale mensuelle dans nos établissements,
* à l’aide du journal académique (consultable sur internet),
* par les stages académiques et nationaux

Ainsi, le Snes-FSU qui est une force collective construite par ses adhérents et ses militants continue d’organiser tous les 2 ans un congrès académique et un congrès nation pour diffuser le projet et l’ambition du syndicat.

**vote pour : 16 contre : 0 abstention : 1 Refus de vote : 0**